 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	STANDARD DE CONSTRUCTION	
	CHEMIN DE CABLES	16114

PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

- 1.1.1 Dessins d'atelier et fiches techniques.
- 1.1.2 Indique en détail sur dessin, l'installation réelle du réseau de chemins de câbles et du système de suspenste.

PARTIE 2 - PRODUITS

- 2.1.1 Pour le câblage de téléphonie et réseau, utiliser des chemins de câbles de type support central dans les corridors (remplissage à 50% maximum).
- 2.1.2 Pour le câblage de puissance, utiliser des chemins de câbles du type à échelon (remplissage à 50% maximum).


PARTIE 3 - EXÉCUTION

3.1 INSTALLATION

- 3.1.1 Installer tout le réseau des chemins de câbles.
- 3.1.2 Poser des supports de chemins de câbles.
- 3.1.3 Enlever les arêtes vives et les saillies afin d'éviter tout dommage aux câbles ou toute blessure au personnel.

3.2 POSE DES CABLES DANS LES CHEMINS DE CABLES.

- 3.2.1 Poser les câbles séparément.
- 3.2.2 Déposer les câbles dans les chemins de câbles; s'il faut tirer les câbles, utiliser des rouleaux.
- 3.2.3 Fixer les câbles à l'aide de bride en acier à tous les 3 m dans les chemins de câbles.
- 3.2.4 Identifier les câbles 15KV à intervalles de 30 m à l'aide de plaques signalétiques de format 3 conformément à la section 16010 - Électricité - Exigences générales.

 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	STANDARD DE CONSTRUCTION	
	CHEMIN DE CABLES	16114

- 3.2.5 Toutes les modifications architecturales requises pour le passage de l'étagère à câbles sont la responsabilité de l'entrepreneur général (ex. percements, ragrément, peinture).
- 3.2.6 Effectuer tous les travaux requis pour conserver l'intégrité coupe-feu des murs et planchers. Le traitement des espaces doit être obturé à l'aide de matériaux approuvés pour cet usage.
- 3.2.7 Assurer la continuité des masses à l'aide d'un conducteur de MALT en cuivre nu selon le code de l'électricité du Québec C22-10.99